



PLEXIGLAS® XT Antimicrobien

Produit

PLEXIGLAS® XT Antimicrobien est un matériau extrudé en plaque en verre acrylique. Le traitement de surface appliqué sur les deux faces confère une résistance exceptionnelle à l'abrasion et aux substances chimiques et possède en outre des propriétés antimicrobiennes. L'action antimicrobienne a été confirmée par un institut de contrôle indépendant.

Grâce à ce revêtement bilatéral, la plaque convient particulièrement à la réalisation de vitres de séparation dans les espaces ouverts au public, car elle est très facile à nettoyer et peut être utilisée sur les deux faces. Ainsi, aucun risque de confusion au moment du montage au sujet de la face active. De plus, elle est efficace contre un grand nombre de bactéries et virus.

Sur demande, il est possible de réaliser un revêtement unilatéral ou un revêtement uni/bilatéral de coloris différents ou avec une autre épaisseur.

Propriétés

Outre les propriétés connues et éprouvées du PLEXIGLAS®, à savoir

- une transparence et une brillance exceptionnelles
- une grande facilité de mise en œuvre
- une dureté de surface élevée
- un poids réduit – deux fois moins lourd que le verre
- 11 fois plus résistant que le verre

PLEXIGLAS® XT Antimicrobien affiche les particularités suivantes :

- résistance exceptionnelle à l'abrasion et aux substances chimiques
- revêtement de surface antimicrobien

Le revêtement des plaques contient une formule antimicrobienne qui empêche le développement microbien.

Malgré leurs propriétés antimicrobiennes, les plaques doivent être nettoyées. Pour plus de détails, reportez-vous au chapitre Nettoyage. Une nuance légèrement jaune sur les bords est inhérente au produit en raison du revêtement antimicrobien.

Applications

En raison de ces propriétés, PLEXIGLAS® XT Antimicrobien est particulièrement indiqué pour

- L'agencement de stands de foire et de magasins
- Les vitrages, par ex. les vitres de séparation
- Les parois de séparation
- Les coffrages

Mise en œuvre

Le PLEXIGLAS® XT Antimicrobien se travaille comme le produit PLEXIGLAS® standard.

Les instructions de mise en œuvre du PLEXIGLAS® disponibles sont les suivantes :

- Usinage du PLEXIGLAS® (N° 311-1)
- Assemblage du PLEXIGLAS® (N° 311-3)
- Traitement de surface du PLEXIGLAS® (N° 311-4)
- Conseils pour la mise en œuvre des plaques massives PLEXIGLAS® (N° 311-5)

Les particularités suivantes sont à respecter lors de la mise en œuvre du PLEXIGLAS® XT Antimicrobien :

Façonnage des bords

Le PLEXIGLAS® XT Antimicrobien se prête également formidablement bien au grattage, ponçage et polissage. En raison des flammes tournoyantes, le polissage à la flamme est à proscrire. Dans ce cas, la flamme peut provoquer des ruptures et des fissures en surface, les propriétés caractéristiques relatives à la résistance à l'abrasion et aux substances chimiques ainsi que l'action antimicrobienne disparaîtraient alors à l'endroit concerné.

Collage

La surface doit être préparée avant collage. Ensuite, le revêtement doit être rectifié avec arrosage ou éliminé par fraisage. En retirant le revêtement, il convient de veiller à ce que la surface à coller est lisse, propre et non soumise à des contraintes.

Formage

Le pliage linéaire et le thermoformage ne conviennent pas pour l'usinage du PLEXIGLAS® XT Antimicrobien. Ces procédés peuvent provoquer une dégradation ou un décollement du revêtement.

Nettoyage

Du produit nettoyant liquide et de l'eau tiède appliqués à l'aide d'une éponge ou chiffon doux conviennent très bien à l'entretien des plaques résistantes aux substances chimiques. En revanche, les procédés de nettoyage mécanique comme par exemple les lames de rasoir, couteaux, racloirs ou les tampons abrasifs très durs

sont à proscrire. Ils peuvent provoquer des rayures et le revêtement peut être endommagé.

Exposition aux intempéries

Le matériau est spécialement conçu pour un usage en intérieur.

Formats de livraison

PLEXIGLAS® XT Antimicrobien est disponible dans les formats et épaisseurs suivants :

Format : 3050 x 2050 mm

Épaisseur : 3 mm, 5 mm et 8 mm

Vous trouverez d'autres informations détaillées dans le programme de livraison PLEXIGLAS®. Les informations relatives à la mise au rebut de ce matériau sont détaillées dans le dossier de sécurité.

Données techniques				
Propriétés physiques (incolor, épaisseur 3 mm)	PLEXIGLAS® XT Antimicrobien	Plaque de verre non revêtue	Unité de mesure	Spécification d'essai
Propriétés mécaniques				
Résistance à la traction	65,5	72	MPa	DIN EN ISO 527
Module d'élasticité	3450	3300	MPa	DIN EN ISO 527
Résistance au choc selon Charpy	8	15	kJ/m ²	DIN EN ISO 527
Propriétés optiques				
Coefficient de transmission	92	92	%	DIN 5036
Jaunissement	< 1	< 0,5	%	DIN 5036
Propriétés thermiques				
Température de ramollissement selon Vicat	106	103	°C	ISO 306, Méthode B50
Classe de matériau	B2	B2	-	DIN 4102
	E	E	-	DIN EN 13501
Résistance à l'abrasion du revêtement				
Résistance à l'abrasion évaluée par galets abrasifs (100 cycles, 4,9 N, CS-10F)	< 7	20 - 30	% Haze	ISO 9352
Dureté de crayon	5H	2H	-	DIN EN 13523-4
Adhérence	GT 0	-	-	DIN EN ISO 2409

Pour connaître les autres valeurs typiques, merci de vous référer aux Informations Techniques PLEXIGLAS® GS/XT (211-1).

Röhm GmbH
Acrylic Products

Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de
www.roehm.com

® = marque déposée

PLEXIGLAS est une marque déposée de Röhm GmbH, Darmstadt, Allemagne.
Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous les contrôles et tests utiles au produit.

Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.